

النشاط الوزاري

Activité ministérielle



Jeudi, 11 Janvier 2024 18:13 Lu : 106 fois

Agriculture: intensifier la création de fermes de production de semences est la priorité du secteur



SETIF - Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Youcef Chorfa, a affirmé jeudi à Sétif que la priorité du secteur consistait à intensifier la création de fermes agricoles spécialisées dans la production de semences.

"Notre objectif pour la saison agricole 2024-2025 est d'intensifier la réalisation de fermes agricoles de production de semences pour toutes les filières, notamment celle de la pomme de terre et parvenir à cesser l'importation et à la sécurité alimentaire", a précisé le ministre lors de sa visite dans la commune de Guellal de la société de développement agricole Sagrodev, relevant du groupe Gvapro de valorisation des produits agricoles et de production des semences de pommes de terre, et ce dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya.

Le succès de cette démarche "ne peut être obtenu sans l'adhésion des agriculteurs", a indiqué, M. Chorfa qui a estimé qu' "il faut prendre toutes les mesures, offrir toutes les facilités et mobiliser les moyens nécessaires pour les investissements dans ce domaine et la réalisation de l'objectif escompté".

Il a également souligné la nécessité aujourd'hui d'investir dans ce domaine en monnaie nationale au lieu de recourir demain à l'importation en devises.

Après avoir suivi un exposé sur le secteur agricole dans la wilaya, le ministre a indiqué que son département ministériel "lancera une opération de recensement global de tous les moyens et capacités disponibles à l'échelle nationale en vue de parvenir à concrétiser les objectifs tracés pour le secteur".

M. Chorfa poursuivra sa visite de travail à Sétif par l'inspection de plusieurs structures relevant de son secteur dont la pépinière de production de plants d'arbres forestiers d'Ain Azel, une ferme laitière à Tella, une unité de transformation des fruits et légumes à El Eulma et une conserverie de tomate au chef-lieu de wilaya.



Vendredi, 12 Janvier 2024 11:42 Lu : 75 fois

Elevage : "Nos vétérinaires ont remporté le défi de la lutte contre la fièvre aphteuse"



SETIF - Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Youcef Chorfa, a affirmé jeudi après-midi à Sétif que "les services de son département ministériel ont remporté le défi de la lutte contre la fièvre aphteuse apparue dernièrement, par la vaccination de plus de 70 % du cheptel concerné en une courte période".

Dans une déclaration à la presse au niveau d'une ferme laitière privée dans la commune de Tella au terme de sa visite de travail, à la wilaya de Sétif, le ministre a précisé que la campagne de vaccination est encore poursuivie dans le cadre de la protection de la santé animale, annonçant "la prochaine réouverture des marchés à bestiaux grâce aux efforts des techniciens, vétérinaires et des éleveurs qui se sont mobilisés fortement pour le succès de l'opération".

Dans un autre contexte, le ministre a affirmé que "le travail est en cours pour augmenter les capacités de stockage des céréales de 4 millions tonnes actuellement à 9 millions tonnes par la réalisation de nouvelles structures de stockage au cours des prochaines années", soulignant que "des montants considérables ont été mobilisés dans ce cadre, en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui accorde une grande importance pour le secteur agricole".

M.Chorfa a souligné également que la filière des légumes secs fait l'objet d'un programme important ciblant l'emblavure de 150.000 hectares durant la saison 2023-2024 et les agriculteurs impliqués bénéficieront du même accompagnement et des mêmes facilités accordés aux cultivateurs de blé et d'orge en vue de réduire la facture des importations.

Au cours de sa visite qui l'a conduit vers la société Sagrodev, relevant du groupe Gvapro, à Guellal, la pépinière de plants d'arbres forestiers d'Ain Azel et une unité de transformation des fruits et légumes à El Eulma, le ministre a écouté les préoccupations des agriculteurs activant dans les diverses filières.

ABN NEWS

ALGERIE - BREVES

11 janvier 2024

Substitution aux importations: Priorité à la production de semences



Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Youcef Chorfa, a affirmé jeudi à Sétif que la priorité du secteur consistait à intensifier la création de fermes agricoles spécialisées dans la production de semences.

« Notre objectif pour la saison agricole 2024-2025 est d'intensifier la réalisation de fermes agricoles de production de semences pour toutes les filières, notamment celle de la pomme de terre et parvenir à cesser l'importation et à la sécurité alimentaire », a précisé le ministre lors de sa visite dans la commune de Guellal de la société de développement agricole Sagrodev, relevant du groupe Gvapro de valorisation des produits agricoles et de production des semences de pommes de terre, et ce dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya. Le succès de cette démarche « ne peut être obtenu sans l'adhésion des agriculteurs », a indiqué, M. Chorfa qui a estimé qu' « il faut prendre toutes les mesures, offrir toutes les facilités et mobiliser les moyens nécessaires pour les investissements dans ce domaine et la réalisation de l'objectif escompté ».

Il a également souligné la nécessité aujourd'hui d'investir dans ce domaine en monnaie nationale au lieu de recourir demain à l'importation en devises.

Après avoir suivi un exposé sur le secteur agricole dans la wilaya, le ministre a indiqué que son département ministériel « lancera une opération de recensement global de tous les moyens et capacités disponibles à l'échelle nationale en vue de parvenir à concrétiser les objectifs tracés pour le secteur ».

M. Chorfa poursuivra sa visite de travail à Sétif par l'inspection de plusieurs structures relevant de son secteur dont la pépinière de production de plants d'arbres forestiers d'Ain Azel, une ferme laitière à Tella, une unité de transformation des fruits et légumes à El Eulma et une conserverie de tomate au chef-lieu de wilaya.

PRODUCTION DE SEMENCES

Cherfa plaide pour la création de fermes spécialisées

● Pour le ministre de l'Agriculture, le succès de cette démarche «ne peut être obtenu sans l'adhésion des agriculteurs», d'où la nécessité de «prendre toutes les mesures, offrir toutes les facilités et mobiliser les moyens nécessaires pour les investissements dans ce domaine et la réalisation de l'objectif escompté».

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MADR) envisage d'intensifier la création de fermes agricoles spécialisées dans la production de semences. C'est ce qu'a indiqué le premier responsable du secteur, Youcef Cherfa, le 11 janvier à partir de Sétif. «Notre objectif pour la saison agricole 2024-2025 est d'intensifier la réalisation de fermes agricoles de production de semences pour toutes les filières, notamment celle de la pomme de terre et parvenir à cesser l'importation et à la sécurité alimentaire», a en effet précisé le ministre lors de sa visite dans la commune de Guellal de la société de développement agricole Agrodev, relevant du groupe Gvapro de valorisation des produits agricoles et de production des semences de pommes de terre, et ce, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya.

Pour le ministre, le succès de cette démarche «ne peut être obtenu sans l'adhésion des agriculteurs», d'où la nécessité de «prendre toutes les mesures, offrir toutes les facilités et mobiliser les moyens nécessaires pour les investissements dans ce domaine et la réalisation de l'objectif escompté».

A noter que ce dossier figure parmi les priorités du gouvernement. Le président Abdelmadjid Tebboune a instruit à maintes reprises d'élaborer une nouvelle vision «approfondie» sur les fermes pilotes. Il a sou-



Le ministre de l'Agriculture, Youcef Cherfa, lors de sa visite jeudi à Sétif

mis au gouvernement une série de recommandations et d'orientations. Il est attendu la mise en œuvre d'une approche globale à même de mettre en avant le nouveau rôle de ces fermes et le cadre juridique devant les régir et en préserver la pérennité à travers toutes les régions du pays, et en fonction de la vocation agricole de chaque région. Il s'agit globalement de transformer ces fermes en pépinières pour les ressources animales et végétales

et en faire une locomotive pour la recherche et le développement du secteur agricole dans le cadre du processus de développement de l'économie nationale.

Un diagnostic sur l'exploitation des fermes pilotes présenté en mars 2023 avait souligné le potentiel productif de ces fermes, le modèle de leur organisation, ainsi que les résultats des projets engagés. Parmi les recommandations de cette étude figurait la nécessité

d'orienter l'activité de ces fermes dans une perspective qui tend à mettre en place progressivement des exploitations agricoles de référence qui contribuent de manière tangible au renforcement des bases de la sécurité alimentaire nationale. Mais pour le chef de l'Etat, il y a lieu d'aller plus en profondeur dans la réflexion sur les fermes pilotes, ce qui ne nécessite d'associer les experts à ce travail notamment en matière de recherches **Samira I.**

ÉLEVAGE

Les vétérinaires remportent le défi de la lutte contre la fièvre aphteuse

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a affirmé jeudi après-midi à Sétif que «les services de son département ministériel ont remporté le défi de la lutte contre la fièvre aphteuse apparue dernièrement, par la vaccination de plus de 70% du cheptel concernés en une courte période». Dans une déclaration à la presse au niveau d'une ferme laitière privée dans la commune de Tella, au terme de sa visite de travail à la wilaya de Sétif, le ministre a précisé que la campagne de vaccination se poursuit dans le cadre de la protection de la santé animale, annonçant «la prochaine réouverture des marchés à bestiaux grâce aux efforts des techniciens, vétérinaires et des éleveurs qui se sont mobilisés fortement pour le succès de l'opération». Dans un autre contexte, le ministre a affirmé que «le travail est en cours pour augmenter les capacités de stockage des céréales de 4 millions tonnes actuellement à 9 mil-



PHOTO : D. R.

lions tonnes par la réalisation de nouvelles structures de stockage au cours des prochaines années», soulignant que «des montants considérables ont été mobilisés dans ce cadre, en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une grande importance au secteur agricole». M. Cherfa a souligné également que la filière des légumes secs fait l'objet d'un programme important ciblant l'emblavure de 150 000 hectares durant la saison 2023-2024 et les agri-

culteurs impliqués bénéficieront du même accompagnement et des mêmes facilités accordés aux cultivateurs de blé et d'orge, en vue de réduire la facture des importations. Au cours de sa visite qui l'a conduit vers la société Sagrodev, relevant du groupe Gvapro, à Guellal, la pépinière de plants d'arbres forestiers d'Ain Azel et une unité de transformation des fruits et légumes à El Eulma, le ministre a écouté les préoccupations des agriculteurs activant dans les diverses filières.

Le ministre de l'Agriculture Vers la réouverture des marchés à bestiaux

Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Youcef Chorfa, a affirmé jeudi après-midi à Sétif que "les services de son département ministériel ont remporté le défi de la lutte contre la fièvre aphteuse apparue dernièrement, par la vaccination de plus de 70 % du cheptel concerné en une courte période". Dans une déclaration à la presse au niveau d'une ferme laitière privée dans la commune de Tella au terme de sa visite de travail, à la wilaya de Sétif, le ministre a précisé que la campagne de vaccination est encore poursuivie dans

le cadre de la protection de la santé animale, annonçant "la prochaine réouverture des marchés à bestiaux grâce aux efforts des techniciens, vétérinaires et des éleveurs qui se sont mobilisés fortement pour le succès de l'opération". Dans un autre contexte, le ministre a affirmé que "le travail est en cours pour augmenter les capacités de stockage des céréales de 4 millions tonnes actuellement à 9 millions tonnes par la réalisation de nouvelles structures de stockage au cours des prochaines années", soulignant que "des montants considérables ont été mobili-

sés dans ce cadre, en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui accorde une grande importance pour le secteur agricole". M. Chorfa a souligné également que la filière des légumes secs fait l'objet d'un programme important ciblant l'emblavure de 150.000 hectares durant la saison 2023-2024 et les agriculteurs impliqués bénéficieront du même accompagnement et des mêmes facilités accordés aux cultivateurs de blé et d'orge en vue de réduire la facture des importations.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE RASSURE :

«Nos vétérinaires ont remporté le défi de la lutte contre la fièvre aphteuse»

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Chorfa, a affirmé jeudi après-midi à Sétif que «les services de son département ministériel ont remporté le défi de la lutte contre la fièvre aphteuse apparue dernièrement, par la vaccination de plus de 70 % du cheptel concerné en une courte période».

Dans une déclaration à la presse au niveau d'une ferme laitière privée dans la commune de Tella au terme de sa visite de travail, dans la wilaya de Sétif, le ministre a précisé que la campagne de vaccination est encore poursuivie dans le cadre de la protection de la santé animale, annonçant «la prochaine réouverture des marchés aux bes-

tiaux grâce aux efforts des techniciens, vétérinaires et des éleveurs qui se sont mobilisés fortement pour le succès de l'opération».

Dans un autre contexte, le ministre a affirmé que «le travail est en cours pour augmenter les capacités de stockage des céréales de 4 millions tonnes actuellement à 9 millions tonnes par la réalisation de nouvelles structures de stockage au cours des prochaines années», soulignant que «des montants considérables ont été mobilisés dans ce cadre, en application des directives du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune qui accorde une grande importance au secteur agricole».

M. Chorfa a souligné également que la

filière des légumes secs fait l'objet d'un programme important ciblant l'emblavure de 150.000 hectares durant la saison 2023-2024 et les agriculteurs impliqués bénéficieront du même accompagnement et des mêmes facilités accordés aux cultivateurs de blé et d'orge en vue de réduire la facture des importations.

Au cours de sa visite qui l'a conduit vers la société Sagrodev, relevant du groupe Gvapro, à Guellal, la pépinière de plants d'arbres forestiers d'Aïn Azel et une unité de transformation des fruits et légumes à El Eulma, le ministre a écouté les préoccupations des agriculteurs activant dans les diverses filières.

APS

VACCINATION CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE

Plus de 70% du cheptel concernés par l'opération

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Charfa a affirmé dans une déclaration à la presse tenue alors qu'il se rendait chez un investisseur agricole privé spécialisé dans l'élevage de vaches laitières dans la région de Tella que son département a vacciné, dans un court laps de temps, plus de 70% du cheptel concerné par ce processus de lutte contre la fièvre aphteuse apparue récemment, tout en se félicitant de cet exploit. « Le processus de vaccination se poursuit dans le cadre de la protection du bétail », a-t-il ajouté. S'agissant des marchés de bétail fermés récemment, en raison des cas de fièvre aphteuse, le ministre a fait savoir, à l'issue d'une visite de travail et d'inspection de ses dirigeants dans la wilaya de Sétif, que leur réouverture est pour bientôt, grâce, dit-il « aux efforts des techniciens, des vétérinaires, ainsi que des éleveurs qui ont fourni toutes les facilités et forte-

ment mobilisés pour faire de ce processus un succès ». Concernant le stockage de divers types de céréales, le ministre a fait état de travaux en cours pour augmenter cette capacité pour passer de 4 à 9 millions de tonnes en construisant des installations de stockage dans les années à venir. Pour concrétiser le projet, le ministre a révélé que des sommes d'argent considérables ont été allouées à cet effet dans le cadre de la mise en œuvre du plan qui entre dans le cadre des directives du président de la République, qui attache une grande importance au secteur agricole. Pour rappel, suite à l'apparition des cas de fièvre aphteuse du bétail en Algérie, les autorités ont pris des mesures importantes pour limiter la propagation de l'infection. Plusieurs marchés de bétail hebdomadaires et quotidiens ont été fermés comme c'est le cas de ceux de la wilaya de Mostaganem.

B.O.

FIÈVRE APHTEUSE

Plus de 70% du cheptel vacciné

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youssef Cherfa, s'est exprimé, jeudi à Sétif, sur la vaccination du cheptel contre la fièvre aphteuse, qui est récemment apparue dans certaines wilayas. Le ministre a fait état de la vaccination de plus de 70% du cheptel concerné par cette opération. Dans une déclaration à la presse lors de sa visite dans la wilaya de Sétif, M. Cherfa a indiqué que « les services de son département ministériel ont remporté le défi de la lutte contre la fièvre aphteuse apparue dernièrement, par la vaccination de plus de 70 % du cheptel concerné en une courte période »

11 janvier 2024

Cherfa : Intensifier la création de fermes agricoles de production de semences

De Rédaction AE



Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Youcef Cherfa, a affirmé jeudi à Sétif que la priorité du secteur consistait à intensifier la création de fermes agricoles spécialisées dans la production de semences.

« Notre objectif pour la saison agricole 2024-2025 est d'intensifier la réalisation de fermes agricoles de production de semences pour toutes les filières, notamment celle de la pomme de terre et parvenir à cesser l'importation et à la sécurité alimentaire », a précisé le ministre lors de sa [visite](#) dans la commune de Guellal de la société de développement agricole Sagrodev, relevant du groupe Gvapro de valorisation des produits agricoles et de production des semences de pommes de terre, et ce dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya.

[L'Algérie compte plus de 170 variétés de semences céréalières](#)

Le succès de cette démarche « ne peut être obtenu sans l'adhésion des agriculteurs », a indiqué, M. Cherfa qui a estimé qu' « il faut prendre toutes les mesures, offrir toutes les facilités et mobiliser les moyens nécessaires pour les investissements dans ce domaine et la réalisation de l'objectif escompté ». Il a également souligné la nécessité aujourd'hui d'investir dans ce domaine en monnaie nationale au lieu de recourir demain à l'importation en devises.

Le ministre a indiqué que son département ministériel « lancera une opération de recensement global de tous les moyens et capacités disponibles à l'échelle nationale en vue de parvenir à concrétiser les objectifs tracés pour le secteur ».

12 janv. 2024 à 15:46

Nationale

La fièvre aphteuse totalement sous contrôle

Par Rim Boukhari



Les services du ministère de l'Agriculture ont remporté le défi de la lutte, en une courte période, contre la fièvre aphteuse apparue dernièrement, et ce par la vaccination de plus de 70 % du cheptel concerné.

C'est ce qu'a confirmé le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Chorfa, lors de sa visite à la wilaya de Sétif, au cours de laquelle il a annoncé la réouverture prochaine des marchés à bestiaux.

Suite à son apparition, la fièvre aphteuse a récemment engendré la fermeture de plusieurs marchés à bestiaux dans plusieurs wilayas du pays comme mesure préventive.

Le ministre de l'Agriculture, qui a souligné les efforts consentis pour lutter contre la propagation de cette maladie, a précisé que la campagne de vaccination se poursuit toujours dans le cadre de la protection de la santé animale. Une réouverture prochaine des marchés a été annoncée par le ministre, qui a mis en avant les efforts des techniciens, des vétérinaires et des éleveurs qui se sont fortement mobilisés pour le succès de l'opération.

Il convient de noter que depuis le mois de décembre, plus de 3 000 vétérinaires ont été mobilisés pour mener la campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse à travers tout le territoire national.

Les services vétérinaires du ministère ont également pris d'autres mesures préventives nécessaires, notamment l'isolement des élevages touchés et la désinfection des enclos, tout en assurant que des centaines de milliers de doses de vaccin ont été distribuées dans toutes les wilayas.

Dans un autre contexte, le ministre, qui a effectué avant-hier une visite de travail dans la wilaya de Sétif, a affirmé que « le travail est en cours pour augmenter les capacités de stockage des céréales de 4 millions de tonnes, actuellement à 9 millions de tonnes, et ce par la réalisation de nouvelles structures de stockage au cours des prochaines années ».

Il a souligné que « des montants considérables ont été mobilisés dans ce cadre, en application des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une grande importance au secteur agricole ».

En outre, M. Chorfa a également souligné que la filière des légumes secs fait l'objet d'un programme important ciblant l'emblavure de 150 000 hectares durant la saison 2023-2024 et les agriculteurs impliqués bénéficieront du même accompagnement et des mêmes facilités accordées aux cultivateurs de blé et d'orge, en vue de réduire la facture des importations.

Au cours de sa visite qui l'a conduit vers la société Sagrodev, relevant du Groupe Gvapro, à Guellal, la pépinière de plants d'arbres forestiers d'Ain Azel et une unité de transformation des fruits et légumes à El-Eulma, le ministre a écouté les préoccupations des agriculteurs activant dans les diverses filières.

الفلاحة

Agriculture



Economie 11 Janv. 2024 à 11:43

Hakim Alileche : « L'Algérie peut changer de statut dans l'huile d'olive »

» Par: Ali Idir

Hakim Alileche est un **producteur d'huile d'olive**. Il s'est installé à Ain Oussera dans la wilaya de Djelfa où il a planté des milliers d'oliviers. Sa marque Dahbia a obtenu de nombreux prix à l'étranger. Dans cet entretien, il explique comment **l'Algérie peut changer de statut** pour devenir un grand exportateur d'huile d'olive. Il critique le programme Pasa de l'Union européenne qui n'a pas apporté, selon lui, ce que les producteurs algériens d'huile d'olive recherchent.

L'huile d'olive Dahbia vient d'être classée première en Algérie par un organisme international. Quelle est votre réaction ?

Extra virgine world ranking est un organisme de classification des meilleures huiles d'olive au monde. Nous venons de recevoir la nouvelle que nous sommes classés premier en Algérie avec 430.25 points.

Cette nouvelle nous l'avons accueillie avec beaucoup de joie, d'émotion et d'assurance, car notre travail a fini par être reconnu pour la énième fois.

Cela nous donne de la volonté pour mieux produire correctement une huile d'olive de haute qualité pour les consommateurs algériens et étrangers.

L'année 2023 a été marquée par la sécheresse en Algérie. Est-ce que cela a impacté la production et la qualité de l'huile d'olive ?

La sécheresse et les changements climatiques de la saison 2023-2024 ont bien évidemment impacté la production de l'huile d'olive en Algérie et dans tout le pourtour méditerranéen.

Néanmoins, la qualité est plus élevée cette année, car quand l'olivier souffre de manque d'eau, il donne le meilleur de lui-même.

Seulement les quantités sont beaucoup plus faibles par rapport aux années précédentes.

Avec la baisse de la production de l'Espagne à cause des changements climatiques, l'Algérie a une opportunité pour devenir un grand exportateur d'huile d'olive. Comment saisir cette opportunité ?

Les pays grands producteurs d'huile d'olive sont à la recherche permanente d'approvisionnement en huile d'olive pour satisfaire les demandes de leurs clients.

L'Algérie peut passer du statut d'un pays producteur autosuffisant à un pays exportateur d'huile d'olive. Il faut faire vite en augmentant les quantités produites avec de nouvelles plantations et en améliorant la qualité de l'huile d'olive.

Donc nous pouvons arriver si nous nous mettons tout de suite au travail. En Algérie l'olivier peut se planter sur environ 35 ou 36 wilaya du pays. Il peut être planté dans les régions des Hauts-Plateaux et même dans le grand Sud du pays.

Avez-vous des projets pour augmenter votre production d'huile d'olive ?

En ce qui nous concerne, j'avoue que les quantités d'huile d'olive produites dans nos parcelles ne suffisent plus. C'est pour cela que nous avons entamé, cette année, avec un partenaire privé la plantation de 20.000 oliviers à Mostaganem.

Nous pensons bien sûr étendre nos plantations dans d'autres régions du pays, afin de répondre à la demande croissante d'huile d'olive.

Pourquoi l'huile d'olive coûte-t-elle cher en Algérie et dans le monde ?

Une huile d'olive de bonne qualité n'est pas chère en Algérie vu les coûts de production. Malheureusement la main d'œuvre qui est nécessaire pour faire la récolte est excessivement chère et nos jeunes boudent la terre.

Par ailleurs, cette année, le prix de l'huile d'olive a vu une augmentation de plus de 130 %, due aussi au manque de production, aux problèmes d'emballage, etc.

Nous estimons que nous sommes raisonnables concernant les prix que nous proposons.

Le programme Pasa de l'Union européenne a permis à l'Algérie de se doter d'un laboratoire de certification de l'huile d'olive qui a été installé à Takrietz au cœur de la vallée de la Soummam. Ce programme a-t-il répondu aux attentes des producteurs algériens ?

Ce laboratoire est acquis, mais il n'est pas encore opérationnel. En Algérie, et particulièrement en Kabylie, il y a un savoir-faire ancestral dans la production d'huile d'olive.

On ne peut pas apprendre aux Kabyles comment tailler les oliviers et produire de l'huile d'olive. Au plan technique, nous maîtrisons la production. Nous avons des besoins dans le domaine scientifique, par exemple, comment analyser les différentes huiles d'olive...

Pour augmenter les quantités d'huile d'olive à l'exportation, il faut agir sur la qualité et se doter d'un organisme de certification qui manque à l'Algérie. Pour améliorer la qualité, il faut abandonner certaines pratiques anciennes qui consistent par exemple à laisser les oliviers à l'extérieur pendant des semaines avant de les triturer.

الأسواق & الأسعار

Marchés & mercuriale

م.إ.ر.ا - وف.ت.ر DSNP - MADR

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 11 جانفي 2024

Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date : 11 janvier 2024



وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTÈRE DU COMMERCE
ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPEMENT RURAL



عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 11 جانفي 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date : 11 janvier 2024

Produits	Prix du détail ¹		أسعار التجزئة		المنتجات
	DA / Kg		دج / كلغ		
	معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	56	69	42	البطاطا
	Tomate	98	112	84	الطماطم
	Oignon sec	66	72	60	البصل الجاف
	Ail sec	527	598	456	الثوم الجاف
	Carotte	74	84	64	الجزر
	Navet	71	80	62	لفت
	Chou-fleur	88	97	79	قرنبيط
	Choux	72	79	64	كرنب
	Courgette	237	251	223	الكوسة
	Haricot vert	350	373	326	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	91	101	81	الخس
Fruits frais	Pomme locale	412	498	326	التفاح المحلي
	Datte	554	688	419	التمر
	Orange	161	191	131	البرتقال
	Mandarine	150	176	124	المندرين
	Banane	308	320	295	الموز
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1809	1935	1682	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	474	485	462	الدجاج
	Œufs (Unité)	22	23	21	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	94	100	88	حليب البقر (لتر)

1. Moyenne nationale observée dans les marchés de détail.

1. المعدل الوطني الملاحظ في أسواق التجزئة

11 janvier 2024 à 13:43

Baisse des prix des viandes : le ministère du Commerce adopte une mesure Par Ania Boumaza



Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a récemment pris une décision cruciale pour les consommateurs : l'arrêt de l'application du Droit Additionnel Provisoire de Sauvegarde (DAPS) sur les viandes rouges et blanches. Cette mesure, publiée dans le Journal Officiel (JO) numéro 84 de l'année 2023, vise à rendre ces produits plus accessibles à des prix compétitifs sur le marché.

En effet, le 19 décembre 2023, le ministère a émis un arrêté modifiant la liste des marchandises soumises au DAPS du 26 janvier 2019. Cette modification entraîne l'annulation du droit pour 18 positions tarifaires relatives à certaines viandes rouges et blanches. Plus précisément, le texte prévoit la levée du DAPS sur quatre produits de viandes ovines fraîches, réfrigérées ou congelées, ainsi que sur 14 produits de viandes de volailles fraîches, réfrigérées et congelées. Il est important de noter que la liste actuelle exclut déjà les viandes bovines.

Le DAPS, instauré en 2018 par la loi de finances complémentaire, est un mécanisme visant à protéger la production nationale en fixant des taux variant entre 30% et 200%. Cette mesure s'applique à divers secteurs, et son objectif premier est d'assurer la compétitivité des produits locaux sur le marché.

Un soutien gouvernemental pour le pouvoir d'achat

En outre, l'arrêté de décembre 2023 annulant le DAPS sur les viandes rouges et blanches, soumises à un taux de 70%, a pour objectif de garantir leur disponibilité sur le marché national à des prix concurrentiels. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du soutien gouvernemental visant à renforcer le pouvoir d'achat des citoyens.

De plus, cette démarche n'est pas seulement une réponse aux besoins quotidiens des consommateurs. Elle s'inscrit également dans les préparatifs anticipés pour le mois sacré de Ramadhan. L'objectif est d'assurer la disponibilité des produits de large consommation à des prix raisonnables, contribuant ainsi à la stabilité économique et sociale pendant cette période particulière.

Pour garantir l'efficacité du DAPS, une commission consultative a été constituée en 2018, regroupant des représentants des secteurs du commerce, des finances, de l'agriculture, de l'industrie, et de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI). Cette commission étudie les demandes de sauvegarde des produits nationaux et propose des mesures préventives nécessaires. En collaboration avec les opérateurs économiques, elle vise à protéger le produit national des effets néfastes de la concurrence des produits importés.

La première liste, établie en janvier 2019, comportait 1.095 produits soumis au DAPS, réduite à 992 produits en avril 2019, conformément à un arrêté ministériel. Cette évolution démontre la flexibilité du gouvernement dans l'ajustement de cette mesure pour répondre aux besoins changeants du marché.

Exonérations spécifiques pour certaines importations

Par ailleurs, il est important de souligner qu'aucune exonération ne peut être accordée au titre du DAPS, sauf pour des importations spécifiques régies par des accords commerciaux préférentiels conclus par l'Algérie. Cela inclut également les importations destinées à être offertes en don, bénéficiant d'exemptions des droits et taxes, ainsi que celles effectuées par les représentations diplomatiques étrangères et les organisations internationales accréditées en Algérie, en respectant le principe de réciprocité.

L'exonération concerne également les importations de marchandises effectuées par des entreprises établies en Algérie, destinées à des projets de coopération internationale exécutés par l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, ainsi que les importations de marchandises dans le cadre du troc frontalier.

Approvisionnement du marché national et promotion des exportations Les opérateurs économiques appelés à exploiter les infrastructures des marchés de gros

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a appelé, avant-hier jeudi, à Alger, les opérateurs économiques à exploiter les infrastructures des marchés régionaux de gros relevant de la société "Magros", afin qu'elles soient des plateformes de distribution pour assurer un approvisionnement équitable pour toutes les wilayas. C'était lors d'une séance de travail avec le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula. Autour, a indiqué un communiqué du ministère, de l'approvisionnement du marché national et la promotion des exportations, ainsi que de la participation des opérateurs économiques algériens aux événements internationaux. A l'issue de laquelle le ministre a souligné l'importance d'associer toutes les organisations et associations professionnelles pour faire de l'année 2024 une année économique par excellence, en application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de membres du CREA, a fait savoir la même source, s'inscrit dans le

cadre de l'approche participative et consultative du secteur. Et a permis, a poursuivi le communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, notamment sur l'approvisionnement du marché national, le réseau de distribution et les préparatifs en cours du mois de Ramadhan, en sus de l'accompagnement des opérateurs économiques producteurs dans le but de créer des filiales à leurs unités de production dans les différentes wilayas.

La rencontre, a ajouté le communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, a également abordé plusieurs axes ayant trait à la consolidation des exportations, de manière à contribuer à la réalisation des objectifs de développement et à consolider la place de l'Algérie sur le marché international, notamment africain, à mettre en place une feuille de route pour une participation efficace des opérateurs économiques algériens aux manifestations économiques internationales et à renforcer la présence algérienne.

Fin décembre dernier, lors d'une réunion de coordination, présidée par les ministres du

Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, en présence de cadres des deux secteurs, autour de l'approvisionnement du marché national en divers produits agricoles et denrées alimentaires de base et le développement de leur système de distribution, un nouveau plan intersectoriel visant à assurer la disponibilité des produits agricoles et alimentaires de large consommation et à développer le système d'approvisionnement du marché national, a été adopté.

Les deux ministres, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, ont insisté sur les mesures proactives pour approvisionner le marché en divers biens produits localement ou importés, mettre fin à toute perturbation et stabiliser les prix de tous les produits pendant les périodes de forte demande, sur l'ensemble du territoire national, afin de protéger le pouvoir d'achat du citoyen, conformément aux instructions du président de la République.

Rabah M.

الجهوي

Régions



وكالة الأنباء الجزائرية
Algérie Presse Service

Vendredi, 12 Janvier 2024 14:01 Lu : 79 fois

Jijel: les premiers essais de trituration de graines oléagineuses "en avril prochain" à l'usine Koutama



JIJEL - Le ministre de l'Industrie et de la production pharmaceutique, Ali Aoun, a indiqué, jeudi après-midi à Jijel, que les essais préliminaires de trituration de graines oléagineuses seront effectués en "avril prochain" à l'usine Koutama Agrifood de Taher pour permettre la commercialisation d'huile de table "dès juin 2024".

Le ministre qui s'enquérât de l'avancement des travaux de réalisation de l'usine Koutama Agrifood, située dans la localité de Bazoul, dans la commune de Taher, a souligné, dans une déclaration à la presse, que les travaux "avançaient à un bon rythme, conformément aux délais et au planning convenus précédemment".

M. Aoun a fait part du "grand intérêt" accordé à ce projet par les plus hautes autorités du pays, d'autant, a-t-il rappelé, que cette usine spécialisée dans l'activité de trituration des graines oléagineuses et la production des huiles et de tourteau, contribuera, une fois opérationnelle, à répondre aux besoins du marché national de l'huile de table.

Au début de son exploitation, l'usine couvrira les besoins du marché national de l'huile de table à hauteur d'environ 20 %, et à hauteur de 70 à 80 % en ce qui concerne les aliments pour bétail avant de passer, dans une seconde phase, à l'exportation qui permettra au pays d'engranger des devises fortes, a ajouté, en substance, le ministre.

Lors de l'inspection de l'entreprise publique économique Jumagro (basée à Taher également), spécialisée dans la transformation des fruits et légumes et de l'huile d'olive vierge, et dont les essais (concluants) de production d'huile d'olive vierge d'une capacité de 500 bouteilles/heure avaient été lancés début novembre dernier, M. Aoun a souligné la nécessité de faire fonctionner "dès que possible" le reste des lignes de production dédiées à production de jus de fruits et de confitures, à la congélation et au conditionnement de fruits et légumes afin, a-t-il dit, que l'usine puisse fonctionner "à pleine capacité".

Le ministre a également indiqué que les différents projets inspectés lors de cette visite, qu'il s'agisse de projets achevés, comme le complexe Algerian Qatari Steel de Bellara, en cours de réalisation, à l'image de Koutama Agrifood, ou relancés, à l'exemple de Jumagro, donneront un surcroît de dynamisme économique à la wilaya de Jijel, en particulier, et à l'Algérie de façon générale, en termes de satisfaction des besoins du marché national en produits sidérurgiques et en huile de table, notamment, en parallèle à l'exportation et son apport de devises fortes, sans compter la création d'un nombre important d'emplois au profit des jeunes de la région.

الفلاحة والإقتصاد في العالم

Agroéconomies dans le monde

La Russie dit poursuivre ses livraisons humanitaires de céréales et d'engrais à l'Afrique

La Russie continuera de fournir des céréales et des engrais à l'Afrique pour des raisons humanitaires, a déclaré vendredi la vice-Première ministre Viktoria Abramchenko, citée par les médias locaux. "La Russie reste un grenier à blé mondial et un fournisseur fiable. Les premiers lots d'aide humanitaire en termes de céréales et d'engrais ont déjà été envoyés aux pays africains et continueront à l'être à l'avenir", a indiqué Mme Abramchenko dans un entretien accordé à l'agence de presse publique russe RIA Novosti. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture a récemment admis que les sanc-



tions imposées par les pays occidentaux sur les denrées alimentaires, les engrais minéraux, la logistique et les paiements ont

aggravé le problème de la faim dans le monde, a noté la vice-Première ministre russe, ajoutant que cette tendance ne

ferait que s'accroître dans le monde. Lors du Sommet Russie-Afrique en juillet dernier, le président russe Vladimir Poutine avait confirmé que la Russie enverrait des céréales à titre d'aide humanitaire à six pays africains figurant sur la liste du Programme alimentaire mondial. Selon les autorités agricoles du pays, les deux premiers navires, transportant chacun 25.000 tonnes de blé pour la Somalie et le Burkina Faso, ont quitté la Russie à la mi-novembre.